

AA110

10 jours 70 heures

4 348 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Certificat assurance et gestion de patrimoine

Une approche haut de gamme de la clientèle

OBJECTIFS

- **Cerner** les marchés et les différents intervenants de la gestion de patrimoine
- **Maîtriser** les étapes et les techniques d'élaboration d'un bilan patrimonial
- **Effectuer** une analyse juridique, sociale, économique, financière et fiscale du patrimoine
- **Déterminer** les objectifs patrimoniaux des clients
- **Formaliser** un diagnostic patrimonial
- **Préconiser** une solution patrimoniale adaptée, des solutions assurantielles pérennes

LES PLUS DE LA FORMATION

Un certificat IFPASS, possibilité de certification du Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances Titre RNCP niveau II.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE IFPASS EN ASSURANCE ET GESTION DE PATRIMOINE ?

Deux dispositifs de formations sont proposés :

Vous suivez les modules 1 + 2 + 3 + 4 + 5, vous avez une moyenne au moins égale à 12/20 au contrôle continu :

Vous obtenez le certificat IFPASS Assurance et gestion de patrimoine.

Vous suivez l'ensemble des modules, vous réussissez l'épreuve de validation devant un jury de professionnels :

Vous obtenez une certification partielle (compétences techniques) du Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances Titre RNCP niveau II.

La certification totale peut être obtenue après validation des compétences « relation client » soit par acquis des expériences soit en suivant le certificat IFPASS CRO01 (Certificat de compétences relation client).

PUBLIC

Commerciaux
Ingénieurs patrimoniaux
Chargés de partenariat
Gestionnaires et middle office
Courtiers et collaborateurs
Agents généraux et collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

1^{er} octobre 2018 au 30 mai 2019

PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation.

PROGRAMME

APPROCHE GLOBALE : LES COMPOSANTES DU PATRIMOINE ET MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL D'INFORMATIONS

MODULE 1

1. Marché
2. Les intervenants
3. Composantes du patrimoine
4. Présentation de la méthodologie
5. Recueil des informations sur le patrimoine et la personne

ENVIRONNEMENT FISCAL DU PATRIMOINE

MODULE 2

1. Fiscalité du patrimoine
2. Analyse fiscale
3. Méthodologie d'analyse et de préconisations

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DU PATRIMOINE

MODULE 3

1. Le droit des personnes et de la famille
2. Les régimes matrimoniaux
3. Le PACS
4. Les droits du conjoint survivant
5. Les successions, la fiscalité des successions
6. Méthodologie d'analyse et de préconisations

STRATÉGIE PATRIMONIALE : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU PATRIMOINE

MODULE 4

1. Les valeurs mobilières
2. Le fonds en euros et le UC de l'assurance vie
3. Les placements bancaires
4. Les placements immobiliers
5. Les outils de défiscalisation
6. Les crédits immobiliers et à la consommation
7. Méthodologie d'analyse et de préconisations

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION EN GESTION DE PATRIMOINE

MODULE 5

1. L'approche
2. L'entretien
3. Les spécificités lors des différentes phases de la vente
4. Les actions de fidélisation

ÉPREUVE DE VALIDATION CERTIFICAT IFPASS

PROTECTION SOCIALE ET ASSURANCE VIE

MODULE 6

1. La protection sociale en France
2. La protection complémentaire
3. L'assurance individuelle
4. Les enveloppes fiscales et produits spécifiques
5. Les assurances collectives

FISCALITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

MODULE 7

1. Le marché de la transmission d'entreprise
2. Les sociétés civiles et commerciales
3. Transmission d'entreprise
4. Fiscalité du chef d'entreprise

ÉTHIQUE DE LA GESTION DE PATRIMOINE ET DEVOIR DE CONSEIL

MODULE 8

1. La réglementation des activités
2. Les règles déontologiques
3. Le devoir de conseil
4. Le contrôle et les sanctions (ACPR)
5. Le blanchiment
6. La veille juridique et réglementaire

PACK RÉUSSITE

Une journée training et épreuve de validation

Méthodologie et étude de cas patrimonial en vue de l'épreuve finale.

Épreuve finale : Étude de cas patrimonial devant un jury de professionnels.